

### **35. QUESTION ECRITE**

**du groupe UDC, par le député Jean-Luc Addor, concernant: à quand une loi d'application de la loi sur l'asile? (14.12.2012)**

La cheffe du DSSI a constamment soutenu que dès lors que le droit fédéral règle les questions liées aux étrangers en général et à l'asile en particulier dans deux lois distinctes, le droit cantonal devait en faire autant plutôt que d'intégrer dans la LALEtr des dispositions sur l'asile.

En commission de 2<sup>e</sup> lecture et au cours de la session de septembre 2012 du Grand Conseil, elle s'est en outre engagée à élaborer une loi d'application de la loi fédérale sur l'asile (LAsi).

En parallèle, au cours de leur session d'hiver, les Chambres fédérales sont en train de mettre sous toit la énième révision de la LASi.

Conclusion:

Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention d'élaborer une loi d'application de la LAsi et si oui, dans quel délai?

Sion, le 14 décembre 2012  
(09h00)

Groupe UDC, par  
Jean-Luc Addor, député